

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Minzier (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du 14 décembre 2023</b> Par suite d'une convocation en date du 8 décembre 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 14 décembre 2023 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14 <b>Délibération n°55_2023</b></p>	<p>Etaient présents : Alexandre BAUDET, Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Carole ETTORI, Rémi BESSERER, Aline SIMOES, André MORARD, Béatrice TISSOT, Marie TROUILLET, Yanis ETHEVE, Véronique LEGENDRE Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absents excusés : Sébastien REY-GORREZ (a donné pouvoir à Jérémie COURLET), Céline GEORG (a donné pouvoir à Marie TROUILLET, ° Gaëlle MESSINA Secrétaire de séance : DEROBERT Christelle</p>

**Objet : PARTICIPATION AUX P'TITES VUACHERIES 2024**



Monsieur le Maire annonce que les P'tites Vuacheries édition 4 sont en préparation. Les dates officielles du festival sont : **du 2 au 5 juillet 2024 ( mardi à vendredi)**. La programmation sera donnée par la MJC du VUACHE Fin janvier. 4 communes sont à l'affiche pour cette nouvelle édition : Valleiry, Vulbens, Dingy en Vuache et Minzier. Le festival se terminera à Minzier le 05/07

Pour cette édition, la Mjc du Vuache assure l'organisation et la programmation en autonomie et garde la gratuité au public pour tous les spectacles (cirque, magie etc. ).

Comme les saisons précédentes, La MJC du Vuache demande à chaque commune, **une participation à hauteur de 2000 €** et demande une confirmation de leur participation avant fin janvier 2024.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser pour le compte de la commune de Minzier la participation de 2.000 € à la MJC du Vuache et demande à Monsieur le Maire de bien vouloir établir le mandat s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le : 21.12.2023</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p> 	<p>Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT</p> 
---	---	---